

# DEMANDE D'INSCRIPTION - RENTRÉE 2025

## 1<sup>ère</sup> étape: PRE-INSCRIPTION EN LIGNE

Phase de pré-inscription

### Ouverture des pré-inscriptions

**Le 3 mars 2025**  
pour toutes les formations

### Clôture des pré-inscriptions

- Le **26 mars 2025** pour les secondes LGT/ LP et 1<sup>ère</sup> année de CAP
- Le **23 avril 2025** pour la 3<sup>ème</sup> Prépa-métiers
- Autres formations : pas de clôture



- ① Allez sur le site du lycée : [www.stemarieduport.fr](http://www.stemarieduport.fr)
- ② Cliquez sur le lien du **formulaire en ligne** (onglet "notre établissement" -> "se pré-inscrire")
- ③ Remplissez consciencieusement le formulaire, à l'aide du tutoriel téléchargeable sur notre site internet.
- ④ **Validez la pré-inscription** : si l'envoi s'est déroulé correctement, vous aurez un récapitulatif des renseignements saisis.
- ⑤ **Imprimez ce récapitulatif** pour pouvoir conserver votre pré-inscription et consulter les informations saisies ultérieurement en cas de besoin.

**NB:** Pour les personnes ne disposant pas d'accès internet ou mal à l'aise avec l'informatique, le lycée propose de venir faire la pré-inscription au sein même de ses locaux. Dans ce cas, merci d'appeler l'accueil au 02.51.95.12.40.



### **VERIFICATION DE LA PRE-INSCRIPTION par l'établissement**

Nous prenons connaissance de votre pré-inscription en ligne le lendemain de sa saisie.  
Nous la vérifions dans les jours qui suivent et nous vous envoyons un mail de confirmation.  
En l'absence de mail, penser à vérifier vos courriers indésirables.



### **ETUDE DES DOSSIERS**

La date de saisie du formulaire en ligne ne rentre pas en compte dans l'étude des dossiers  
**Pour la 3<sup>ème</sup> prépa métiers, un entretien pourra être fixé dans le courant du mois de mai**



### **REPONSE AUX FAMILLES**

Le résultat de la commission est porté à votre connaissance selon le calendrier suivant:

- **le 4 avril 2025** : pour les secondes LGT / LP et les CAP 1<sup>ère</sup> année
- **fin mai**: pour la 3<sup>ème</sup> prépa-métiers
- **au cas par cas**: pour les premières LG/ LT/ LP, CAP 2<sup>ème</sup> année et terminales LG/ LT/ LP

## SI CANDIDATURE RETENUE, 2<sup>ème</sup> étape: INSCRIPTION EN LIGNE

Phase d'inscription

### **CREATION COMPTE ECOLE DIRECTE**

Vous recevez par mail et courrier postal une confirmation d'inscription avec vos identifiants de connexion pour accéder à votre compte EcoleDirecte.



### **VALIDATION INSCRIPTION (du 22 avril au 16 mai 2025)**

À la réception du mail d'ouverture des inscriptions, vous complétez le dossier d'inscription sur votre compte Ecole-Directe avec les pièces demandées et validez le dossier en réglant les 350€ d'arrhes demandées (250€ pour la 3<sup>ème</sup> prépa métiers).

**L'inscription sera définitive dès lors que le dossier d'inscription sera complet et sous réserve de l'avis favorable du conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre ou 2<sup>nd</sup> semestre**

# TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

<u>LYCÉE GT &amp; PROFESSIONNEL</u>	
<b>Contribution des familles</b>	<b>780€ pour l'année</b> <i>Soit 87€/mois sur 9 mois (hors repas)</i>
<b>Forfait budget CLASSE</b>	<b>De 15 à 60€ pour l'année</b> <i>Soit de 1.5€ à 6.7€/mois sur 9 mois en fonction des classes</i>
<b>EXTERNAT + DEMI-PENSION : Prix du repas</b>	<b>6.50€/repas</b>
<b>Forfait INTERNAT (nourriture + logement)</b>	<b>3600€ pour l'année</b> <i>Soit 400€/mois sur 9 mois</i>
<b><u>Coût mensuel total pendant 9 mois</u></b>	<b><u>Externe - Demi pensionnaire :</u></b> <b>93.5€/mois sur 9 mois (hors repas)</b>  <b><u>Interne :</u></b> <b>493.5€/mois sur 9 mois (repas compris)</b>

## INFORMATIONS INTERNAT

- Pour diverses sections, des stages sont organisés. Une réduction de 51.50€ par semaine de stage sera faite pour les élèves internes.
- Pour tout départ de l'internat en cours d'année : le trimestre commencé est dû.

## NE SONT PAS COMPRIS DANS LES TARIFS CI-DESSUS LES COÛTS RELATIFS

- aux classes de Seconde G&T à projet: International (de 2100€ à 2900€ ), Sport de Pleine Nature (750€)
- au parcours Dual Diplôme ( 1350€ pour l'année)
- aux sorties/activités/projets scolaires
- aux frais exceptionnels d'infirmerie

## INFORMATIONS FACTURATION

- Arrhes d'inscription

Pour tous les nouveaux élèves, des arrhes d'un montant de **350€** sont demandées lors de la confirmation d'inscription. En cas d'inscription définitive, cette somme sera déduite de la facture annuelle.

**En cas de désistement, les arrhes seront intégralement conservées par l'établissement.**

- Mode de règlement

Une facture annuelle est établie en septembre. Elle est payable par prélèvements mensuels, par chèque ou paiement en ligne sur EcoleDirecte. **Le prélèvement bancaire est le mode de règlement privilégié par l'établissement.**

Les mensualités s'échelonnent de septembre à mai. Pour les familles séparées/divorcées, il est possible d'adapter les modalités de facturation.

# TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

	<b><u>3<sup>ème</sup> PRÉPA-MÉTIER</u></b>
<b>Contribution des familles</b>	<b>665€</b> pour l'année <i>Soit 74€/mois sur 9 mois (hors repas)</i>
<b>Forfait budget CLASSE</b>	<b>De 15 à 60€ pour l'année</b> <i>Soit de 1.5€ à 6.7€/mois sur 9 mois en fonction des classes</i>
<b>EXTERNAT + DEMI-PENSION : Prix du repas</b>	<b>6.50€/repas</b>
<b>Forfait INTERNAT (nourriture + logement)</b>	<b>3600€ pour l'année</b> <i>Soit 400€/mois sur 9 mois</i>
<b><u>Coût mensuel total</u> <u>pendant 9 mois</u></b>	<b><u>Externe - Demi pensionnaire :</u></b> <b>80.5€/mois sur 9 mois (hors repas)</b>  <b><u>Interne :</u></b> <b>480.60€/mois sur 9 mois (repas compris)</b>

## INFORMATIONS INTERNAT

- Pour diverses sections, des stages sont organisés. Une réduction de 51.50€ par semaine de stage sera faite pour les élèves internes.
- Pour tout départ de l'internat en cours d'année : le trimestre commencé est dû.
- Ne sont pas compris dans les tarifs ci-dessus, les frais exceptionnels d'infirmerie ou de sorties scolaires

## INFORMATIONS FACTURATION

- Arrhes d'inscription

Pour tous les nouveaux élèves, des arrhes d'un montant de 250€ pour la 3<sup>ème</sup> prépa-métiers sont demandées lors de la confirmation d'inscription. En cas d'inscription définitive, cette somme sera déduite de la facture annuelle.

**En cas de désistement, les arrhes seront intégralement conservées par l'établissement.**

- Mode de règlement

Une facture annuelle est établie en septembre. Elle est payable par prélèvements mensuels, par chèque ou paiement en ligne sur EcoleDirecte. **Le prélèvement bancaire est le mode de règlement privilégié par l'établissement.**

Les mensualités s'échelonnent de septembre à mai. Pour les familles séparées/divorcées, il est possible d'adapter les modalités de facturation.